

Les statuts d'une génération

Les déscolarisés d'Abidjan entre 1976 et 1986

Comment définir les déscolarisés ?

IL y a d'abord les définitions usuelles. La presse est une source à analyser ; comment l'utiliser ? Plusieurs études ont montré à quel point *Fraternité-Matin* (désigné ci-après F.M.), dans ses articles-reportages sur les problèmes de société, cristallise une opinion d'adultes des classes moyennes — les parents des déscolarisés du secondaire appartiennent en masse à ces catégories. On ne cherchera donc pas si ce que présente la presse est vrai ou faux, mais quelles lignes de réflexion sur l'école et les déscolarisés sont fixées par les médias.

Nous pouvons aussi retenir comme définitions usuelles ce qui revient sans cesse dans les conversations : nous en avons eu de familières et fréquentes, avec des Abidjanais des classes moyennes et populaires ; c'est donc par leur compréhension des faits que l'on se laisse guider. Il reste encore à observer, en constituant des données qui soient indépendantes de définitions usuelles, comment le grand nombre de déscolarisés influence les formes sociales urbaines, notamment les rapports de sexe et les relations entre enfants et parents. Quoi qu'il en soit, il est clair que l'efficacité de la sélection scolaire a pour effet une population importante de déscolarisés. Entrée en sixième : 16 % d'admis en 1981 et en 1985 ; entrée en seconde : 37,7 % d'admissibles en 1981 ; et, depuis 1984, « un goulot d'étranglement » supplémentaire : l'entrée à l'Université ou dans d'autres enseignements supérieurs n'est plus garantie à tous les bacheliers.

La presse

De quelles manières la presse ivoirienne permet-elle de se représenter les conditions générales de la politique scolaire (donc du phénomène de déscolarisation) et les options du gouvernement ? Une chronologie politique se dessine nettement, les années 1980-1982 marquent un tournant vers plus de sévérité. Pour signe symbolique de la solennité de cet engagement, l'intervention du chef de l'État au Conseil national de novembre 1981 : « (...) Nous avons commencé à prendre des mesures dont la sévérité ira croissante » (*F.M.*, 17 nov. 1981). Pour preuve que cette rigueur s'est vraiment exercée et accrue, la décision, en 1984, et c'est la première fois dans l'histoire ivoirienne, de ne pas « orienter » l'ensemble des bacheliers. Sur un total de 3 738, 1 233 ne sont pas alors affectés à un établissement de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire qu'ils deviennent, pour la plupart, des déscolarisés d'un nouveau type (*F.M.*, 19 oct. 1984). Il n'y avait, jusqu'en 1984, que des déscolarisés par l'échec, dorénavant même le succès n'est plus la garantie d'une carrière.

Outre l'information donnée sur les résultats et la politique scolaires, les journaux abordent régulièrement des questions d'argent, enregistrant, sur le prix de la scolarité, les doléances de parents. Ces articles ont en commun : un vocabulaire dramatique — « des parents qui se débattent », la rentrée comme « un moment de sacrifice » —, un groupe socialement composite de « parents » ; le montage de texte, par exemple *Ivoire Dimanche* du 10 septembre 1978, met sur un même plan dans ce bloc des parents : un paysan, deux employés et cinq mères (dactylographe, institutrice, commerçante, ménagère, vendeuse de pagnes). Il s'agit là d'un reportage type publié à chaque rentrée, du moins entre 1978 et 1985. Cette série fait ressortir deux points de tension entre parents et enfants, conflits liés aux coûts élevés des inscriptions en école privée (les parents accepteront-ils de payer ?), conflits liés à l'achat d'une tenue scolaire car, bien qu'il s'agisse d'uniforme, l'élégance et la qualité interviennent (il faut réussir à faire accepter une dépense au-dessus du niveau moyen). J'y reviendrai, bien que les déscolarisés ne portent pas d'uniforme.

Deux convictions sont construites par les media comme caractéristiques d'une opinion de parents. D'une part, l'idée que le succès dans le système scolaire dépend beaucoup de l'argent que l'on peut y investir ; d'autre part, que l'école est un système tendu, fait pour éliminer, et où chacun doit perpétuellement négocier — ces négociations, indispensables au succès, se déroulant entre parentés, enseignants, élèves. L'État ne cesse effectivement d'affirmer la validité des sélections sévères par les examens, validité dont il garantit que le principe est strictement académique, comparable à ce qui se

passé en Europe. Cependant, la conviction d'une objectivité des évaluations, d'une concordance objective entre verdicts et mérites n'est courante ni parmi les élèves, ni parmi les parents.

Ainsi, à simplement lire la presse, un clivage ressort entre deux lignes de réflexion, entre une ligne officielle et une réflexion sociale qui serait commune aux parents et aux élèves. L'une interprète le phénomène des déscolarisés comme le négatif inévitable de l'efficacité scolaire et de la valeur des titres, sans considérer si l'exclusion a un rapport avec le statut social des parents, si elle diffère entre les filles et les garçons. L'autre associe la réussite à une aptitude sociale des parents, définie par la capacité de financer toute la durée d'études, c'est-à-dire des « qualités » de « prévoyance », de « compréhension », d'« économie ».

Les déscolarisés

Les exclus de l'institution scolaire sont enclins à mettre en doute l'objectivité des jugements auxquels ils doivent leur échec. Le manque de réussite serait à mettre en rapport avec le manque d'appui et de soutien financier de la part des familles ; tous ceux auprès de qui nous avons enquêté présentent de façon dramatique ces débats d'argent, regroupent les faits et les preuves qui définissent le déscolarisé non par un sentiment de valeur — jamais les récits de vie ne se placent sur le terrain de l'estime de soi — mais par une défaillance du collectif de parenté ; enfin ils imaginent des sauveurs.

Le refus pratique du déclassement se traduit par un afflux vers les écoles privées ; il se réalise aussi dans des conduites de bluff plutôt caractéristiques de la fraction masculine des déscolarisés, tentatives pour s'approprier les signes et les conduites qu'ils croient normalement liés au statut de leur génération scolaire. Tenir ces bluffs demande de l'argent : ils ne visent pas des prestiges immatériels, mais des inscriptions en cours privés, la mode, la drague. On se doute que l'économie des déscolarisés est précaire, donc que leurs affaires d'argent sont une source générale de conflits dans la société marchande, dans les familles, entre hommes et femmes. En effet, les déscolarisés n'ont rien à rendre à leurs parents pour le soutien que ceux-ci leur ont apporté. Or les parents (de niveau moyen et populaire) escomptent que leurs dépenses donnent à l'élève la possibilité de se faire reconnaître une valeur officielle, certifiée, c'est pourquoi, déçus, ils discutent la poursuite de leur soutien en cas d'échec aux examens. S'engage alors, entre l'élève et le collectif familial, une négociation. En fait, nombre de parents acceptent de payer ces prolongations de scola-

rité aux garçons et aux filles — mais surtout aux garçons — dès que les revenus s'élèvent ; ce « sacrifice » apparaît très fréquent selon les entretiens, néanmoins nos informateurs ne présentent aucun appui — ni celui du père, ni celui de la mère, ni celui d'autres ascendants, ni celui des frères — comme acquis d'avance ; selon leurs récits, le soutien dépend de « préférences », d'affection, de « pitié », non d'un statut qui obligerait à payer ; le solliciteur doit discuter, s'expliquer, écrire (thème fréquent que celui de la lettre adressée à un « grand frère », à un oncle pour obtenir aide et argent), déjouer des oppositions, mobiliser des influences « magiques » ; la solidarité se suscite, elle est le produit d'un travail social visant à se faire comprendre, à gagner la confiance, alors même que le système scolaire vient de refuser au demandeur la seule consécration indiscutable, un diplôme. Il n'y a donc là aucune trace d'un monde enchanté de solidarité « traditionnelle » ; de fait, cette structure objective de l'assistance incline nos interlocuteurs à une perception désublimée des collectifs familiaux — je veux dire que leur perception ne dissocie pas les rapports d'argent et les rapports de sentiment, d'affection et que, même si c'est précisément un oncle maternel ou une tante maternelle qui vient en aide (comme cela est prévisible dans certaines cultures ethniques), ce geste est raconté comme un rapport imprévisible entre deux personnes.

A ces convictions, dominantes en 1978-1979 parmi les déscolarisés que j'interrogeais, la presse « répondait » par une charge répétée sur plusieurs années contre les écoles privées — « trop chères », souvent « bidons », « des marchands de livrets scolaires », etc. — comme pour décourager et détourner les parents d'y croire. C'est la définition sociale du déscolarisé qui est en jeu dans ce « débat » entre une opinion d'adultes que la presse veut cristalliser et une opinion de jeunes pour qui, après leur échec scolaire, la position de déscolarisé reste d'abord à défendre contre un déclassement plus grave encore auquel, à cette époque, les garçons se refusaient : ils ne « vendaient » pas, ils envisageaient rarement de s'engager dans des activités artisanales. De niveau lycéen, ils recherchaient des pratiques d'expression pour un statut menacé : les cours du soir quelques heures par semaine, des enseignements technologiques entièrement par correspondance, la comptabilité à Lomé, comme l'élégance et la profusion sexuelle, sont les signes et la réalité de ce statut pour les jeunes gens.

Quoi qu'il en soit des bluffs, la définition que diffuse la presse et celle des jeunes gens ont en commun de diviser les déscolarisés entre ceux du secondaire — des « intellectuels » inoccupés — et ceux du primaire, eux, garçons et filles, voués aux activités familiales et artisanales (1), ou bien, mais il est rare que les parents y réussissent, envoyés au village.

Récits d'échecs

Théophile. Il est né en 1956 à Abidjan, son père était infirmier, sa mère, employée de bureau. Elle avait quitté son mari lorsqu'elle découvrit qu'elle n'était pas sa seule épouse et l'enfant resta avec l'infirmier. Il se souvient d'un frère de sa mère qui « avait beaucoup d'argent », qui le protégeait et lui offrait des cadeaux. Cet oncle est mort, Théophile imagine aujourd'hui qu'il aurait pu le soutenir, le protéger, quand son père ne l'a plus « aimé » — « mon père m'aimait bien jusqu'à ce que j'aie cinq ans. Il a aimé une autre femme plus que ma mère, cette femme a eu un enfant, c'est celui-là qui a pris ma place. Nous (les quinze autres garçons), on était là, il aimait l'autre ». Ce père avait été scolarisé, il comprenait l'intérêt de poursuivre des études, surveillait le classement scolaire. Il refuse pourtant d'aider son fils qui vient d'échouer à l'entrée en sixième et veut s'inscrire dans une école privée : « ... parce que je n'ai pu obtenir l'entrée en sixième, pour lui, c'est que je ne valais plus rien ». Théophile réussit à convaincre sa mère, elle donne 35 000 F CFA par an, entre 1973 et 1976, pour financer un cours du soir. Théophile échoue au BEPC, n'est pas admis en seconde. Sa mère paie 45 000 F (plus d'un mois de salaire), il part au Togo, suit des cours de comptabilité. Son diplôme togolais n'est pas reconnu à Abidjan ; depuis 1978, il vit chez sa mère, cherche un emploi « intellectuel », ne trouve rien (rien en 1986 comme en 1980 où je l'avais interrogé une première fois).

Pascal. Né à Abidjan en 1960. L'enfant est encore tout jeune quand son père, Ivoirien, quitte le pays. Il est alors à la charge de son grand-père maternel, ancien cheminot, propriétaire d'une cour à Treichville, « bien aisé », dit le petit-fils. En 1974, Pascal échoue à l'entrée en sixième. « Mon père n'étant plus là, je ne savais plus qui pouvait payer mes cours... j'étais obligé de chômer un an. » Sa mère « n'avait pas les moyens » : « un grand frère a préféré quitter l'école pour s'occuper de moi » et a financé des cours en privé pendant trois ans. Puis un oncle le fait inscrire en troisième dans un collège public de Toumodi grâce à un ami — « c'est une autorité de la ville, il lui était facile de me caser (...), on a payé un "petit couloir" (de 60 000 F CFA en 1978) pour avoir facilement

(1) La notion d'activité artisanale recouvre des pratiques de vente, de service, de réparation, de transport, de production qui peuvent s'exercer à domicile, sur les marchés, au bord des rues, par colportage. Elles se caractérisent par un engagement personnel des « patrons » dans toutes les phases de l'activité, à la différence de la

division industrielle ou administrative du travail. Par activité familiale, nous comprenons des tâches non rémunérées, aussi bien celles qui sont assurées dans des unités artisanales en raison de liens de parenté entre le patron et ses employés, que des tâches accomplies dans les unités de résidence.

la place ». Il rate le passage en seconde. L'année suivante, il revient à Abidjan, suit des cours du soir de comptabilité (69 000 F pour l'année) ; il travaille alors quelques mois comme « commis-pointeur », le salaire était normalement de 35 000 F par mois, mais irrégulièrement versé. Personne ne l'aide de façon fixe. De ceux qui lui ont fait des « cadeaux », il cite : un oncle ingénieur, une tante également du côté maternel (« la petite sœur de ma maman »), sa mère qui « a eu un peu de force » depuis qu'elle s'est remariée, des « copines » — une infirmière mariée, plus âgée que lui : « elle m'aide » ; une élève (elle a une fille, dont il est le père) : « elle s'est occupée de moi, de tous mes problèmes ».

La question se pose de déterminer si ces attitudes — en particulier celle qui consiste, de la part des garçons, à ne pas s'engager facilement dans un travail manuel — sont propres à une génération qui ne peut plus s'intégrer dans le système scolaire au moment où devient socialement sensible la crise économique (vers 1979-1980) : c'est-à-dire quand les types d'emplois, qu'une scolarité du niveau troisième (*a fortiori* le bac) laissait espérer, ne sont plus à leur portée, se font de plus en plus rares (s'ouvre en effet la période des « compressions ») et sont pris par les diplômés. Ou bien, si cette génération manifeste des propriétés dont l'enquête sociologique et historique objective la part de continuité, en rapport à des habitudes constituées avant la « crise ». Cette objectivation devrait aussi intégrer l'expérience de rupture correspondant à la fin des années 70 : un déscolarisé né en 1952 ne trouvait pas, à vingt ans, un monde du travail fermé, comme ce sera le cas pour un autre né quelques années plus tard et dont la vie scolaire s'associe immédiatement à la dépression économique.

Enquêtes

Nos enquêtes (2) ont porté sur 203 « ménages » interrogés à Abidjan en 1979 ; en 1985, une seconde investigation a concerné les mêmes ménages quand ils étaient toujours en place, ou bien des ménages différents, mais occupant, en 1985, des logements de qualité et de niveau équivalents à ceux recensés en 1979. Nous avons enregistré les activités de toutes les personnes présentes au logement. Sont classés comme « déscolarisés » les individus ayant de 15 à 25 ans et qui, sortis du système scolaire (de niveau secondaire), se déclarent inoccupés et à la recherche d'un emploi (ou en attente). Les déscolarisés sont distincts des personnes de même âge

(2) Les résultats de ces enquêtes ont fait l'objet d'un rapport : C. Vidal, M. Le Pape, *Pratiques de crise et conditions sociales à*

Abidjan, 1979-1985, CNRS-ORSTOM, Abidjan, janvier 1986, 102 p.

qu'eux engagées dans un « travail familial », c'est-à-dire ceux et celles (le plus souvent celles) dont l'activité, non rémunérée, s'exerce dans des cadres de parenté. Enfin, ne sont pas classés en « scolarisés » des « élèves » dont les études consistent en quelques heures de formation par semaine dans un cours privé — il s'agit, avec cette sorte de scolarité, d'un bluff, d'un domaine d'expression statutaire sans les contreparties que peut promettre la scolarité officielle.

L'analyse de ces sondages montre que :

- La proportion de ceux que nous définissons comme des déscolarisés est, de 1979 à 1985, en très nette augmentation.
- Cette catégorie est essentiellement masculine (elle comprend 78 % de garçons en 1985) ; néanmoins il y a de plus en plus de jeunes filles qui se trouvent dans cette position, avec cette différence qu'en 1979, les jeunes filles qui avaient entre 15 et 25 ans ne restaient qu'exceptionnellement sans activité. Il a en effet été observé que la dépense de temps imposée par le travail domestique entraîne un appel de main-d'œuvre féminine lorsque l'épouse exerce une activité rémunérée — dans ce cas (et dans celui d'une femme seule, également active et rémunérée), l'unité domestique tend à être plus nombreuse, non par générosité et solidarité traditionnelles, mais parce que les « personnes supplémentaires » engagées dans le travail familial rendent possible l'activité rémunérée (3). Alors qu'en 1985, notre enquête — et d'autres (4) — constatent qu'en rapport avec la récession, nombre de patrons artisanaux (hommes et femmes) ont restreint ou n'ont plus augmenté leur personnel d'employés familiaux ; c'est sans doute un facteur qui joue sur la croissance de l'« inactivité » parmi les jeunes filles.
- Le fait que les hommes ivoiriens s'engagent moins que les Ivoiriennes dans les activités artisanales n'est pas nouveau. L'attitude de jeunes gens ex-scolarisés est à comprendre sans l'abstraire de l'ensemble masculin et ivoirien, sans présupposer une originalité de génération. Les enquêtes générales conduites depuis 1963 sur la population abidjanaise — 1963 n'est pas une limite historique mais l'année de la première enquête instructive sur la corrélation entre rapports sociaux de sexe et hiérarchie des activités (5) — indiquent bien en effet que les activités artisanales (y compris les services et le commerce) sont majoritairement tenues par des Africains non ivoiriens et par des femmes, ivoi-

(3) Cf. C. Vidal, « L'artisanat féminin et la restauration populaire à Abidjan » in *Femmes et politiques alimentaires*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, 1985, pp. 548-555.

(4) Cf. A. Dubresson, B. Lootvoet, *L'usine et la ville*, tome II : *Complexes texti-*

les et dynamismes économiques à Agboville, Dimbokro et Bouaké, ORSTOM, Abidjan, 1985, 165 p. + XXVII.

(5) Il s'agit de l'enquête SEMA : *Étude socioéconomique de la zone urbaine d'Abidjan*.

riennes et étrangères. C'est ce que nos enquêtes de 1979 et 1985 vérifient encore : ainsi, les « compressions » de salariés ne se traduisent pas, en 1985, de la part des hommes ivoiriens, par un afflux vers les activités artisanales et indépendantes. Les anciens salariés se déclarent sans activité, comme s'il s'agissait de maintenir, quelque temps (y a-t-il des limites sociales à ce temps ?), le statut d'ex-salarié.

- Le nombre des cellules monoparentales augmente. Il s'agit le plus souvent de femmes non mariées vivant avec leurs enfants et, pour les plus jeunes d'entre elles, restant au domicile de leurs parents. Nous avons appelé cette dernière forme sociale « élément monoparental enclavé » (6) ; c'est une formule de vie urbaine dont on doit lier le développement au mode de vie des déscolarisés : ceux-ci, sauf exception, ne se « marient » pas, ils font des enfants et chaque partenaire reste enclavé dans sa famille.

1985-1986

Plusieurs contraintes commandent la situation actuelle des déscolarisés ; y a-t-il changement par rapport aux années 70 ?

- Depuis les premières années 80, les gouvernants ne cessent de signifier que l'institution scolaire n'a plus le même régime — la non-orientation des bacheliers sanctionne cette rupture avec « l'enseignement de masse ».
- Durant ces mêmes années, le monde du travail salarié se contracte : licenciements, baisses de salaires, restrictions accentuées pour les étrangers.
- L'accès au travail salarié devient extrêmement sélectif : l'influence du capital social, des réseaux de relations (le « couloir »), déjà décisive, devient plus contraignante, plus exigeante en temps et en travail dans les réseaux ; du moins est-ce la conviction que nous communiquent tous nos informateurs et que confirment beaucoup d'observations.
- La nouvelle « sévérité » sociale conduit les jeunes gens, et plus récemment les jeunes filles, à prolonger leur état de jeunes déscolarisés. On constate un accroissement du nombre des mères célibataires enclavées, en même temps que l'augmentation d'une population masculine présente à longueur de journée là où elle habite. Le familier des cours abidjanaises peut faire la différence entre 1986 et 1976 : on ne trouvait pas la population masculine sur place, de jour, là où maintenant se déroulent

(6) Cf. C. Vidal, M. Le Pape, *op. cit.*, 1986.

d'infinies parties de « petits chevaux » et de dominos. La contrainte à l'inertie est traduite par le sentiment qu'il n'y a que les relations qui comptent or, dans cette recherche d'influences, les jeunes gens déscolarisés, plus que les jeunes filles, occupent la position de l'éternel débiteur, non par rapport à une autre génération (celle des parents) mais par rapport à un ensemble flou de parents, de petites amies, de frères, d'amis, d'« originaires », tous crédateurs potentiels.

- Inoccupés, les jeunes gens se reportent sur ce qu'ils appellent des « business ». Ce terme désigne une affaire, une occasion. Il n'y a là aucune référence à un métier, toutes sortes de transactions sont visées : démarchages, transferts en fraude de marchandises achetées dans les pays voisins, trafics de faux papiers, services, etc. Certaines de ces activités sont illicites, mais ce n'est pas l'illégalité qui définit le « business », l'accent principal est mis sur la qualité occasionnelle, sur la différence avec un engagement professionnel. Néanmoins, trouver un « business » implique une compétence générale, l'art des relations, une habileté sociale, parfois un capital, soit des aptitudes, des ressources, valorisées dans tous les rôles de la société abidjanaise. On voit ainsi que les déscolarisés ne se jugent pas disqualifiés parce qu'ils doivent recourir à des « business », mais qu'ils sont plutôt disqualifiés par une situation qui ne leur permet pas d'exercer régulièrement ces aptitudes.

On peut donc expliquer — et c'est l'objet d'un travail d'enquête qui a été engagé — que la société abidjanaise ait réussi jusqu'à présent à supporter les conflits et les tensions liés à l'accroissement de la population déscolarisée, mais, en 1986, le seuil semble bien atteint où antagonismes entre générations et antagonismes entre fractions de classes se condensent, sans pouvoir être assimilés par les traditions de vie que se sont données les Abidjanais.

Avril 1986